Vol. XXXIV — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Janvier 1905. — No. 9

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA GUERRE

La capitulation de Port Arthur ne changera rien à la situation.

Une médiation ne semble pas possible.

La conclusion de la paix ne pourrait avoir lieu que par une alliance offensive et défensive entre la Russie et le Japon. Et comment cette alliance peut-elle se faire?

L'Angletterre est devenue l'allié du Japon. Les intérêts de l'Angleterre peuvent-ils être harmonisés avec ceux de la Russie, et les intérêts du Japon peuvent-ils, eux aussi, être harmonisés avec ceux de la Russie, de la France, de l'Allemagne?

L'Angleterre ne désire point l'agrandissement de ses territoires en Asie, L'expédition récente du Thibet n'a eu d'autre objet que de détruire l'influence de la Russie

Le gouvernement anglais consentirait-il à permettre à la Russie d'avoir accès au golfe du Thibet à des conditions bien déterminées?

M. Henry Norman, dans livre si documenté, "All the Russias", suggère cette solution, de même qu'il suggère un traité définitif de paix et d'amitié entre la Russie et l'Angleterre.

Pour résumer la situation en deux mots, la paix entre la Russie et le Japon peut difficilement être conclue aujourd'hui, sans que la plupart des puissances de l'Europe y consentent et y soient, pour ainsi dire, parties.

La Russie n'est pas obligée de conclure la paix. En dépit des difficultés de sa situation intérieure, elle peut prolonger la guerre pendant de longues années.

[illegible] probable qu'elle finira par l'emporter, bien que le Japon ait infiniment plus puissance qu'on ne l'avait supposé d'abord.

On calcule que le conflit actuel coute à la Russie $1,000,000 par jour, un million d'argent déboursé.

Nous ne croyons pas que l'escadre de la Baltique continue sa route. Elle devra, au contraire, rebrousser chemin jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour faire face au contraire, rebrousser chemin jusqu'à ce qu'elle soit assez fort pour faire face aux flottes victorieuses de l'amiral Togo.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la vingt-troisième séance du conseil de la Ville de St-Boniface, tenue mardi le 27 de Décembre, 1904.

Etaient présents, Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil, et Messieurs les conseillers Gauvin, Metcalfe, Cusson, Gédeon Couture et Pelletier.

Le Conseiller Pelletier présente le 19ième rapport du comité des travaux publics en ces termes

"Votre Comité recommande qu'une somme de $583.00 soit payée à Mons. Jean Couture comme balance de son contrat pour terrassement et nivellement de la Rue Horace suivant l'estimé final de l'ingénieur.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Metcalfe que tous les règlements de la Ville depuis le No. 281 jusqu'au No. 326 inclusivement soient promulgués suivant la section 422 de l'Acte Municipal. Agréé

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Metcalfe, que le paiement de $40.52 à Mons. Jos. G. Mager en remboursement de taxe spéciale pour ouverture de ruelle en en arrière du lot 755 sub. 77 soit ratifiés. Agréé.

Proposé par le Cons. Gauvin, secondé par le Cons. Cusson, que vû qu'il parait y avoir eu erreur dans l'évaluation du Bloc A. Plan 711 tant pour l'année 1903 que pour l'année 1904, une réduction de taxes soit faite sur la dite propriété comme suit, savoir :—$269.40 pour l'année 1903, et $574.60 pour l'année 1904, et que comme la Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de St. Boniface a toujours été prête à payer les taxes de l'année 1903 après rectification de l'erreur, aucun intérêt ne soit chargé sur les arrérages de 1903. agréé.

Proposé par le Cons. Metcalfe, secondé par le Cons. Cusson, qu'un chèque de $25.00 soit transmis à la Firemen's Benevolent Association de Winnipeg pour services rendues par la brigade de Winnipeg lors du dernier incendie à Norwood. Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. G. Couture que la lettre de la Rév. Soeur M. Mechtilde soit filée, et que le Secrétaire-Trésorier entre en communication avec la Mère Provinciale au sujet du prix de la lisière de terrain nécessaire pour dévier la Rue Des Meurons. Agréé.

Proposé par le Cons. Metcalfe, secondé par le Cons. Cusson que la Ville achète le lot 14 dans le Bloc 7, subdivision du lot de paroisse 89 au prix de $700.00 dans le but d'y construire une station de pompes.

Votent en faveur de la motion les Cons. Metcalfe et Cusson;

Votent contre, les Pelletier, Gauvin et Couture, et la motion est déclarée perdue.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Couture, qu'un chèque de $850 00 en faveur de la Ontario Wind Engine & Pump Co. en àcompte de leur contrat soit émis et transmis à Mons. M. Reid leur agent à Winnipeg. Agréé.

Proposé par le cons Gauvin, secondé par le cons. Metcalfe, que le huitième rapport de la cour de police soit accepté et filé. Agréé,

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons. G. Couture, que vû que le trottoir en ciment entrepris par Mons Jean Couture est terminé et accepté, son dé-[illegible] Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Gauvin, que le Conseil acceptant la suggestion au chef de police au sujet du nommé Molleur, Son Hon. le Maire et le Chef soient autorisé ne se procurer un billet de passage à prix réduit pour repatrier cet homme. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons Metcalfe, que la demande de Messieurs Berry et autres au sujet d'une lampe électrique au coin des rues du Collège et Berry soit accordée et que la Winnipeg Electric Railway Co. soit notifiée à cette effet. Agréé.

Proposé par le Cons. Gauvin, secondé par par le cons. Metcalfe, qu'une somme de $75.00 soit votée à Son Honneur le Maire en reconnaissance des services par lui rendus durant le terme de son office Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par cons Metcalfe, qu'une somme de $100.00 soit votée à l'Hôpital de St. Boniface, et une pareille somme de $100.00 à l'Hospice Taché à titre de charité Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Metcalfe, que vû que Monsieur le cons. Cusson sort de charge cette année, ce Conseil est unanime à lui offrir ses remerciements pour les nombreux services qu'il a rendus à la Ville pendant son terme d'office. Agréé.

Les comptes de A Tremblay, The Martin Bole Wyne Co. et The American Lafrance Fire Engine Co. sont renvoyés au Comités dont ils relèvent.

Et la seance est levée.

PRATIQUE DANGEREUSE

Expérimenter des remèdes pour le plaisir de la chose est une pratique dangereuse et absurde. Pour le rhume, la toux, la grippe, la coqueluche, la bronchite, il n'y a qu'un remède, le BAUME RHUMAL qui donne toujours satisfaction.

Le Manitoba.

Mercredi 11 Janvier 1905

Notes Politiques

La session fédérale s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. On annonce la cérémonie comme devant être particulièrement brillante. Lord et lady Grey y feront leur première apparition officielle dans la Capitale.

Les édifices parlementaires ont été remis à neuf et garnis de meubles nouveaux dans beaucoup de départements.

On ne saurait dire encore ce que sera la durée de la session; les journaux de l'opposition—comme nous par exemple,—ne sont guère souvent dans les secrets du cabinet fédéral!

***

M. Charles Thibault, le fameux tribun politique de la paroisse de Québec, vient de mourir dans les Cantons de l'Est, victime d'un accident de chemin de fer. Charles Thibault était, il y a vingt ans, l'un des plus rudes jouteurs du parti conservateur. A un moment il toucha à la célébrité politique. Il fut l'un des plus efficaces artisans de la défaite personnelle de sir Wilfrid Laurier à Arthabaska, en 1878. Depuis plusieurs années, l'homme s'occupait strictement de son bureau d'avocat.

***

Nous regrettons d'avoir à relater le décès de M. George Simpson, le député-ministre des Travaux Publics de la Province. M. Simpson avait 63 ans; c'était un homme de mérite: bon fonctionnaire, ingénieur compétent, excellent chef de bureau; avec cela, courtois et distingué. On ne connait pas encore le nom de son successeur.

***

L'Hon. sénateur Bernier est parti lundi pour la Capitale.

***

Le *Free Press* contenait lundi un éditorial avertissant les libéraux d'élections générales possibles dans la province, à brève échéance. Ceci est une invention du *Free Press*. L'Hon. M. Roblin a encore deux sessions devant lui, à part la présente, et ces sessions se feront.

UN CONSEIL D'AMI

Un paroissiens de la paroisse de Ste-Marie, de Winnipeg, se plaint vivement—dans le *Free Press*—de la manière dont Mgr l'Archevêque administre cette paroisse. Il appuie surtout sur le choix des curés. Le brave homme fait une foule de suggestions et de réflexions plutôt désobligeantes pour les prêtres distingués préposés a tuellement à sa desserte.

Ce quidam affirme modestement que la paroisse de Ste-Marie est la paroisse catholique la plus intelligente et la plus éclairée de l'archidiocèse; c'est possible, mais si elle veut conserver cette réputation, elle fera bien de cacher ce pauvre épistolier.

Victor Hugo

Le R. P. Chosegros. S. J., a donné dimanche soir, à 5 heures devant les membres de l'Académie Française du collège, une conférence sur Victor Hugo. Le conférencier a fait la biographie du poète et l'analyse de son œuvre. Ce fut très intéressant. Avant de livrer le poète en admiration à ses jeunes auditeurs, le savant Jésuite a fait toutes les réserves qui s'imposaient: réserves au point de vue de la littérature tout aussi bien que de la morale. Les extraits lus par le Père Chosegros étaient tous d'une puissance littéraire et d'une sonorité merveilleuses. Quel homme a jamais sonné du cor comme Victor Hugo?

La dernière partie du discours du R. P. Chosegros a été employée à faire le parallèle de Lamartine et de Hugo. Les opinions sont bien partagées sur la valeur respective des deux génies poétiques; le conférencier, lui, aime mieux Lamartine; et il a motivé ses préférences. Il a ainsi conclu: retranchez de l'œuvre de Victor Hugo deux bons tiers, chargés d'exagérations, de redondances, de libertinages, et il vous restera un autre tiers, très beau celui-là, renfermant des vers d'une facture admirable, des accents d'une lyrisme incomparable, un véritable chef d'œuvre.

MARIAGES

Hier, M. Oliva Bénard, de Winnipeg, épousait mademoiselle Eléonore Gingras, de Neche. Le mariage a été célébré à l'église de l'Immaculée Conception.

Nous présentons a l'heureux couple tous nos compliments.

On annonce aussi le mariage de M. René Chevrier, de Winnipeg, à mademoiselle Eva Bernier, fille de M. C. C. Bernier, agent d'immigration, de Saint-Boniface. La bénédiction nuptiale a été donnée hier matin à l'église de l'Immaculée Conception.

Nous prions M. et Madame Chevrier d'accepter nos vœux de bonheur.

Hier matin Monsieur J. A. LaRocque de Winnipeg, conduisait à l'autel Mademoiselle Lottie Smith, fille ainée de Monsieur J. C. Smith, contracteur de Winnipeg. M. J. B. Leclerc servait de père au marié, M. Smith accompagnait sa fille.

Le mariage fut béni par le Rév. Père Portelance. Un grand nombre d'amis assistaient à la cérémonie. Un magnifique déjeuner fut servi chez le père de la marié ou la santé des mariés fut proposée avec entrain Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Ils sont partis pour un voyage à St Paul et plusieur autres villes des Etats Unis.

Nous souhaitons au nouveau couple bonheurs, prosperité, et longue vie.

Un Journaliste Audacieux

Moscou—. E. Crazeusky, correspondant du "Russky Slava", vient d'arriver à San Francisco, après un voyage des plus émouvants à travers le Japon. Ce journaliste a visité, sous le titre de correspondant d'un journal américain, toutes les principales villes du Japon, comme Tokio, Sacebo, Osaka, Kioto, Shimonoseki, Nagasaki; etc. Il était naturellement menacé d'être reconnu: mais c'est quand il s'est trouvé en face de 3,000 prisonniers russes qu'il a éprouvé la plus intense des émotions.

Si l'un de ses compatriotes avait fait un geste, l'avait reconnu, c'en était fait de lui, il eût été arrêté comme espion et son compte était fait.

Crazeuski apporte une masse de documents précieux.

Un Veritable Immortel

M. Andrew Lang, écrivain des plus sérieux, publie dans le "Cornhill Magazine", de Londres, une série sur les "mystères historiques". Il consacre son étude, cette fois, au fameux comte de Saint-Germain, ce mystique personnage qui remplit du bruit de ses exploits une partie du règne de Louis XV.

L'auteur établit que la mort du célèbre aventurier n'a jamais été constatée et qu'on a tout lieu de croire qu'il a reparu plusieurs fois dans différences contrées d'Europe depuis l'année 1785, qu'on assigne généralement à sa mort.

Enfermé dans une prison français pendant la Révolution il put s'échapper avant de monter sur l'échafaud. Sa présence à Londres, ses fameux diamants, sa faconde, sont signalés dans cette ville vers le début du siècle dernier. Il émigre à Berlin disparait pendant quelque temps fait de nouveau parler de lui à Paris et à Londres sous le nom de major Fraser, et disparait encore, non sans avoir révélé sa personnalité à lord Lytton, l'homme politique et auteur bien connu.

Or, M. Lang a des raison de croire que le comte Saint-Germain vivait actuellement au Thibet et qu'il serait le conseiller intime du dalai-lama.

A cette nouvelle, Alexandre Dumas frémira dans sa tombe.

Mystification

Se souvient on qu'au siècle dernier vécut un personnage énigmatique qui portait le nom de Cornélius Herz?

Un jour, le gouvernement français demanda à l'Angleterre l'extradition de cet homme qui avait des comptes à regler avec la justice. On objecta que Cornélius Herz était malade et "intransportable." Tout aussitôt deux médecins fameux, MM. Brouardel et Charcot furent chargés d'aller constater son état de santé. Ils trouvèrent un moribond et signèrent un rapport, où ils disaient en propres termes que l'homme qu'ils avaient examiné et qu'ils ne connaissaient pas avant cet examen, n'en avait pas pour quarante-huit heures."

Tous ces faits étaient connus Entrons maintenant dans l'inédit, presque dans le merveilleux.

Un journaliste a lu récemment chez un imprimeur de Londres. les épreuves d'une brochure dont l'auteur—qui signe, "Un homme de la maison de M. Herz affirme que les médecins français furent joués: qu'on leur montra, à la place du vrai Cornelius qui se portait bien, un diable tout près de trépasser et qui trépassa en effet deux ou trois jours arpès.

"L'homme de la maison de M. Herz" donne le vrai nom du faux Cornelieus, indique où il fut enterré et prétend que sa fille reçut 500 livres sterling ($2.500) pour récompenser le service qu'avant rendu son père.

Tout cet récit est bien compliqué et rappelle beaucoup l'histoire de l'enfant substitué du Temple." Cet peut-être une raison pour qu'il pour ait un garnd succès auprès du public qui aime le roman dans l'histoire.

HOPITAL SAINT-BONIFACE

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital de Saint-Boniface présente avec leur vœux de bonne année, leur profonde gratitude aux personnes dont les noms suivent pour des généreux dons à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An: Un Monsieur Prêtre du diocèse, $100.00; La Ville de Saint-Boniface, $100.00; Dr J. McKenty $100.00; John Leslie $100.00; The H. MacDonald Co. $40.00; J. Parent, $30 00; B. Zimmerman & Scalita, $40.00; Dr W. Z. Peatman, $20.00; C. Empson, $10 00; C. J. O'Connell, $20.00; Municipalité Rosser, $25 00; Municipalité Montcalm, $25.00; The Boyce Carriage Co, $5.00; R. Leckie, $10.00; L. Pigot, $5.00; V. Hardwood, $5.00; Kerr Bawlf & MacNamee $3.00; C. A. Gareau, un baril de pommes; McDonald & Shea, 1 baril de bière; G. F. & G. Galt, épice; Hudson's Bay Co, dindes; J. Y. Griffins, dindes; M. Rocan, dindes, Erzinger & Co. tabac; Bryan, Manufacturing Co. tabac; P. Gosselin, farine et bonbons; Messieurs T. Pelletier et L. Collin, bonbons; W. H. Elliott, 1 sofa; E. L. Drewry, 5 caisses de bière; Richard & Béliveau Co. 3 douzaine de bouteilles de vin, S Harvey & Son, bonbons, J. Watson, bonbons; Mrs. Burridge 2 paires de pantouffes; Mrs H. T. Champion, vêtements pour malades, Chandler & Fisher, instruments de chirurgie. Elles offrent aussi leurs plus sincères remerciements aux directeurs du "Manitoba", "North West Review", "Free Press" Morning Telegram", 'Tribune", "Town Tropics", "The Voice" pour les journaux envoyés à leurs pauvres malades.

Le Vol a l'Automobile

La dernière innovation des bandits à Paris

Paris,— La dernière innovation du brigandage à Paris est le vol à l'automobile.

Le concierge d'une maison de l'avenue Malakoff était, l'autre jour, à son poste lorsque survint une automobile contenant trois jeunes gens vêtus en cuisiniers, et le condu teur, dont les yeux étaient couvertes de lunettes protectrices. Ces personnages demandèrent au concierge de les conduire au domicile de M. Merine. Croyant que ce dernier donnait un diner, le concierge les conduisit tous au troisième étage occupé par M. Merine, et consentit à avoir l'œil à l'automobile, durant que le conducteur serait absent.

Pendant ce temps le concierge remarqua dans la voiture divers instruments de bandits, tels que pinces, haches etc. Il en prévint un gendarme qui passait. Ce dernier attendit les mystérieux personnages et les arrêta. Ils avaient en leur possession des effets d'une valeur de $10,000 qu'ils avaient volés.

DIAMANTS

Le diamant monte. Les perles aussi! tout cela simplement parce que d'une part, les mines se sont syndiquées et de l'autre, que les bancs s'épuisent dans les pêcheries.

On recherche de plus en plus la qualité, le diamant blanc, bleu ou celui de fantaisie, très rare, mauve, rougeâtre, jonquille, absinthe; le brun est dédaigné. Cette perfection que l'on exige de la pierre précieuse fait que la belle émeraude, presque introuvable, vaut $2,400 le carat.

De même pour les perles, qui subissent parfois une hausse de 300 pour cent; on les veut impeccables, rondes, pures, vives, orientées; il y en a de $2,000 la pièce et audessus.

Ce sont les Etats-Unis qui fournissent pour les diamants et les perles les meilleurs acheteurs de la France, dont le chiffre d'affaires monte à $50,000,000 par an, répartis entre 400 négociants en gros, qui subissent néanmoins la concurrence des tailleries d'Angleterre et d'Amsterdam. Bonheur des dames! Infortune des hommes!

L'Exposition de Saint-Louis

Les chiffres exacts des résultats financiers de l'exposition de Saint-Louis sont les suivants:

Le "World's Fair" a reçu 18,750,000 visiteurs dont 14 millions environ étaient des entrées payantes qui ont rapporté $5,600.000. Les recettes obtenues par les concessionnaires se chiffrent par environ $6.400 000. Si l'on ajoute à ces deux sommes $1.250.000, provenant de divers traités, on arrive au chiffre total de $13,250.000.

En défalquant les frais, on aurait une somme de $1,250.000 à partager entre le gouvernement fédéral, l'Etat du Missouri, la ville de Saint-Louis et les actionnaires.

Ces derniers, qui avaient souscrit un capital de garantie de 15 millions de dollars, recevront environ un million de dividende, soi 6 p. c.

Mais le gouvernement fédéral et l'état du Missouri, qui ont affecté plus de 30 millions de dollars aux constructions, sont loin d'avoir retrouvé cette énorme mise de fonds.

—Les comités permanents de notre conseil de ville pour l'année 1905 se composent comme suit:

Finances—A. Gauvin président, les conseillers Dumouchel, Marcoux et Metcalfe.

Travaux Publics—T. Pelletier président, les conseillers Marcoux, G. Couture et Berry.

Police et Feu—R. H. Metcalfe président, les conseillers Gauvin, Dumonchel et P. Couture.

Eau et éclairage—C. Marcoux président, les conseillers Pelletier, Gauvin et Dumouchel.

Santé et licence—P. Couture président, les conseillers Berry, G. Couture et R. H. Metcalfe.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance des Forestiers Catholiques ce soir.

—M. Joseph Holland, de Warroad, était ici hier en voyage d'affaires.

—Pendant l'année 1903, il y eu 31,948 entrées de homesteads dans l'Ouest Canadien.

—La fièvre thyphoide règne en maitresse à Winnipeg, particulièrement dans Winnipeg sud.

—M Issie Lavoie de la maison Richard et Béliveau est parti pour un voyage d'affaires dans l'Ouest.

—Le nouvel Hotel de Québec coin des Avenues Taché et Provencher sera ouvert au public lundi prochain.

—M. N. Despatis est arrivé dimanche dernier d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

—Froid, n'est-pas ? La colonne du thermomètre joue entre 15o et 35o audessous de zéro depuis une dizaine de jours.

—MM. J. B. Coté et Al. Marion ont été nommés auditeurs pour faire l'audition des livres de la ville pour l'année 1904.

—M Jean Couture a acheté une machine à creuser les canaux d'égouts: cette machine sera en fonction dans quelques jours.

—M. Cleophas Marcoux à été nommé président de la commission scolaire de la ville de Saint Boniface, pour l'année courante.

—Le choeur de la cathédrale sous la direction de M. l'abbé Camirand, a répété, au jour des Rois, sa Messe en musique du Jour de Noel.

—Le presbytère de Mgr Ritchot à Saint Norbert a été complètement détruit par les flammes hier après midi. C'est un grand malheur.

—M. le Maire Turenne, M. Pierre Couture accompagné de sa femme, et M. J. B. Couture, sont partis la semaine dernière pour une promenade dans la province de Québec.

—La séance de lundi soir, au collège a eu un bon succès. Auditoire pas très considérable pourtant. Nos jeunes amis ont fait une bonne recette, nous l'espérons ; cette séance était une répétition de celle du 22 décembre.

—Nos chars électriques fonctionnent assez mal en ce moment; les retards sont fréquents. C'est fort malcommode, surtout par une température sibérienne. Un peu plus de politesse de la part des conducteurs ne serait pas non plus un luxe déplacé.

—Le Magasin Royal, avenue Provencher fermera boutique d'ici à quelques jours Sera-t-il remplacé ? Nous l'espérons. Un magasin de nouveautés, bien tenu, ayant de la bonne marchandise, devrait réussir ici. Notre population est assez nombreuse et assez à l'aise pour assurer le succès d'un magasin de première classe seulement, il faut que la qualité y soit.

KOUROKI

Il n'était pas prudent, en France, après les échec de 1870 1871, de traiter quelqu'un de Bismarck.

En ce moment, en Russie, il est tout aussi dangereux de comparer n'importe quel moujik à Kouroki. Voici une petite anecdocte qui le prouve.

Dans une boutique du marché Hova-Alexandrowska, une vendeuse nommée Blemberg avait comparé le marchand Korneff au général Kouroki et avait déclaré que la tête de Korneff inspirait autant de répulsion que celle du stratègiste japonais. L'adessus, Korneff terrassa la femme Blemberg et la rossa à tel point qu'elle tomba malade et dut se faire soigner à l'hôpital.

Les acteurs de cette scène ont comparu devant el juge de paix du 34e arrondissement.

Le juge trouva que Korneff n'avait aucune ressemblance avec Kuroki, mais qu'il avait eu tort cependant de frapper une femme, et le condamna à une amende.

J'aime autant cela s'écria Korneff, que d'être aussi laid que Kouroki.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Recoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564.440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470.559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

Ville De Saint-Boniface.

PROMULGATION DE DIVERS REGLEMENTS DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de St.Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés, étant tous des règlements créant des dettes pour la construction de certains ouvrages spéciaux et autorisant l'émission de débentures spéciales pour les divers montants respectifs ci-après énumérés, et pourvoyant au paiement de ces dettes par des taxes spéciales imposées sur les propriétés ayant front sur les dits ouvrages respectivement, savoir:

No. du Reglement — Location des ouvrages — Montant de la dette

TROTTOIRS

281—Avenue Chandos, de la Troisième à la Quatrième rue côté Ouest $ 231.00
282—Troisième Rue, côté Sud, de l'Avenue Taché à l'Avenue Chandos 275.00
283—Avenue Taché, côté Ouest, du Chemin Ste Marie à la ligne Sud de la Troisième Rue 329.96
284—Rue Horace, côté Nord, de Collège à St. John 323.80
285—Avenue Oak, côté Est, de la rue Marion à l'extrémité Nord 371.75
286—Rue Horace, Côté Sud, de l'Avenue Taché à la rue Saint-Joseph 445.93
287—Rue Kitson, Coté Nord, de St Joseph à College 413.91
288—Rue St Joseph, Côté Ouest, de Goulet à Kitson 776.80
289—Rue Eugenie, Côté Sud, de St Joseph à St John 825.70
290—Rue Marion Côté Sud, de l'Avenue Oak à rue du Collège 837.51
291—Rue Goulet, côté sud, de Collège au lot 8, Bl 4 131.00
292—Rue Messager, coté Est, de Cathédrale à Hamel 399.25
293—Rue Desautels, coté Nord, de Des Meurons à Youville 357.50
294—Rue Messager, coté Ouest, de Cathédrale à Hamel 387.25
295—Rue St Joseph, coté Ouest, de Aubert à Messager 670.90
296—Rue St Jean-Baptiste, de Notre-Dame à La Vérandrye 165.30
297—Avenue Taché, coté Est de Provencher à La Verandrye 761.58
298—Avenue Provencher, coté sud, de Taché à Aulneau 726.39
299—Rue Desautels, coté Sud, de Des Meurons à Youville 340.62
300—Avenue Taché, coté Ouest, de Troisième à Quatrième 412.90
301—Notre-Dame, coté sud, de La Fleche à Maisonneuve 385.00
302—Des Meurons, coté Est, de Provencher à la limite Sud du lot 79 1008.55
303—Marion, Côté Nord, du chemin Ste Marie au Pont Norwood 465.00

TERRASSEMENTS

304—Avenue Chandos, de la Troisième Rue à la Quatrième Rue 55.08
305—Rue Notre Dame, de La Fleche à Maisonneuve 480.00
306—Rue Deschambeault, de Des Meurons à la voie du C. N. R. 302.51
307—Troisième Rue, de Taché à Chandos 170.00

EGOUTS

317—Marion, de Des Meurons à la Rivière Rouge 15809.20
318—Rue Tissot, de Archibald à Lafleche 1848.00
319—Rue Archibald, de Plinguet à Mission 8563.00
320—Rue Mission, de Archibald à la Rivière Rouge 2520.00
321—Rue Plinguet, de Archibald au Chemin Dawson 3786.00
322—Rue Eugénie, du lot 8, Bl 13 à l'Avenue Taché 6914.20
323—Avenue Taché, de Eugénie à Marion 1658.60

OUVERTURE DE RUELLES

308—Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St Jean-Baptiste 1327.00
309—Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, de la rue St Joseph jusqu'à la rue du Collège 1479.48
310—Entre l'Avenue Provencher et la rue Dumoulin, de St Joseph à la rue du Collège 1841.12
311—Entre les rues La Vérandrye et Aubert, de la rue St Joseph à la rue du Collège 1134.93
312—Entre les rues Dumoulin et Notre Dame, de la rue du Collège à la rue St Jean-Baptiste 1427.64
313—Entre les rues Marion et Goulet, de l'Avenue Taché à la ligne Est du lot 144, Bloc 2 919.00
314—Entre les rues Dumoulin et Provencher, de la rue St Jean Baptiste au lot 740, sub. 77 770.00
315—Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, de la rue St. Jean-Baptiste à la voie du C. N. R. 623.00
316—Entre les rues Dumoulin et Notre Dame de l'Avenue Taché à la rue St Joseph 1903.00

Et aussi les règlement suivants :—

324—Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'emission de débentures tel que mentionné dans les règlements numeros 281 à 307 inclusivement :—

325—Règlement pour pourvoir à la consolidation comme dans le cas précédent des règlement numeros 308 à 316 inclusivement.

326—Règlement pour pourvoir à la consolidation comme dans le cas précédent des règlements numéros 317 à 323 inclusivement :—

Quiconque désirerait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux en tout ou en partie devra faire une demande à cet effet à un juge de la Cour du Banc du Roi siégeant en Chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le journal Le Manitoba, autrement sa demande ne pourra être entendue.

Saint-Boniface, ce vingt-huitième jour de décembre 1904.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

Town of St. Boniface

PROMULGATION OF CERTAIN BY-LAWS OF THE TOWN OF ST. BONIFACE

NOTICE is hereby given that the Council of the Town of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned, being by-laws creating debts for the construction of certain special works and authorising the issuing of special debentures for the various amounts respectively hereinafter enumerated, and providing for the assessment by special rates of the cost of said works on the properties fronting on the same respectively, namely :—

No. of By-law — Location of works — Amount of debt created

Sidewalks

281—On Chandos avenue, from Third street to Fourth street west side $231.00
282—On Third street, south side, from Tache avenue to Chandos avenue 275.00
283—On Tache avenue, west side, from St. Mary's road to south line of Third street 329.96
284—On Horace street north side, from College street to St. John street 323.80
285—On Oak avenue, east side, from Marion street, to the northern limit of said Oak avenue 371.75
286—On Horace street, south side, from Tache avenue to St. Joseph street 445.93
287—On Kitson street, north side, from St. Joseph street to College street 413.91
288—On St. Joseph street, west side, from Goulet street to Kitson street 776.80
289—On Eugenie street, south side from St. Joseph street to St. John street 825.70
290—On Marion street, south side, from Oak avenue to College st. 837.51
291—On Goulet street, south side, from College street to lot 8, block 4. 131.00
292—On Messager street, east side, from Cathedral avenue to Hamel avenue 399.25
293—On Desautels street, north side from Des Meurons street to Youville street 357.50
294—On Messager street, west side, from Cathedral avenue to Hamel avenue 387.25
295—On St. Joseph street, west side, from Aubert street to Messager street 670.90
296—On St. Jean-Baptiste street, west side, from Notre-Dame street to Laverendrye street 165.30
297—On Tache avenue, east side, from from Provencher avenue to Laverendrye street 761.58
298—On Provencher avenue, south side, from Tache avenue to Aulneau street 726.39
299—On Desautels street, south side, from Des Meurons street to Youville street 340.62
300—On Tache avenue, west side, from Third street to Fourth st. 412.90
301—On Notre-Dame street, south side, from Lafleche street to Maisonneuve street 385.00
302—On Des Meurons street, east side, from Provencher avenue to the southerly limit of lot 79 1008.55
303—On Marion street, north side, from St. Mary's road to Norwood bridge 465.00

Gradings

304—On Chandos ave., from Third street to Fourth street 55.08
305—On Notre-Dame street, from Lafleche street to Maisonneuve street 480.00
306—On Deschambeault street, from Des Meurons street to the C. N. R. right-of-way 302.51
307—On Third street, from Tache avenue to Chandos avenue 170.00

Opening of Lanes

308—Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from College street to St. Jean-Baptiste street 1327.00
309—Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from St. Joseph street to College st. 1479.48
310—Lane between Provencher avenue and Dumoulin street, St. Joseph street to College st. 1841.12
311—Lane between Lavérandrye and Aubert streets, from St. Joseph street to College st. 1134.93
312—Lane between Dumoulin and Notre-Dame streets, from College street to St. Jean-Baptiste street 1427.64
313—Lane between Marion and Goulet streets, from from Tache avenue to east line of lot 144, block 2 919.00
314—Lane between Dumoulin st. and Provencher avenue, from St. Jean-Baptiste to lot 740 770.00
315—Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from St. Jean-Baptiste street to C. N. R. right-of-way 328.00
316—Lane between Dumoulin and Notre-Dame streets, from Tache avenue to St. Joseph st. 1903.00

Sewers

317—Sewer on Marion street, from Des Meurons street to Red river 15,809.20
318—Sewer on Tissot street, from Archibald street to Lafleche street 1848.00
319—Sewer on Archibald street, from Plinguet street to Mission street 8563.00
320—Sewer on Mission street, from Archibald street to Red river 2520.00
321—Sewer on Plinguet street, from Archibald street to Dawson road 3786.00
322—Sewer on Eugenie street, from lot 8, block 13, to Tache ave. 6914.20
323—Sewer on Taché Avenue, from Eugenie Street to Marion Street. 1658.60

And also the following By-laws.

324—By law providing for the consolidation of the amounts necessary for local improvements and for the issuing of debentures as mentioned in by-laws numbers 281 to 307 inclusive.

325—Bylaw providing for the consolidation as in the previous case of bylaws numbers 308 to 316 inclusive.

326 Bylaw providing for the consolidation as in the previous case of bylaws numbers 317 to 323 inclusive.

All persons are hereby requested to take notice that any one desirous of applying to have such bylaws or any one of them, or any part thereof quashed, must make his application for that purpose to a judge of the Court of King's Bench sitting in Chambers within two weeks next after the publication of this notice once a week for three successive weeks, in the newspaper called Le Manitoba, or he will be too late to be heard in that behalf.

St. Boniface, this twenty-eight day of December A.D. 1904.

THEO. BERTRAND,
Secretary-Treasurer.

LES BONS CANADIENS ET LES MAUVAIS FRANCAIS

Monsieur le Rédacteur-en-chef,

Permettez à l'un de vos anciens collaborateurs de vous adresser l'expression de ses vœux cordiaux pour la prospérité de votre vaillant organe catholique et ses félicitations non moins cordiales à l'occasion de la très remarquable lettre que M. Alfred Prince a publiée dans votre dernier numéro. Cette sanglante et cinglante exécution d'un mauvais français par un bon français; cette réponse aux attaques inconcevables dirigées contre le vénéré chef du diocèse est d'un maître. En l'insérant vous avez fait quant à vous un acte de bon canadien.

Notre devoir à tous, en effet, je parle des catholiques canadiens est de ne pas laisser attaquer impunément nos évêques et particulièrement de défendre celui dont la devise est "Depositum custodi"; un évêque qui sait si à propos défendre ses ouailles contre les dangers actuels, est absolument dans son droit de prêtre, de pasteur des âmes, il remplit absolument un des devoirs les plus élémentaires de sa haute charge. A lui tout le premier il incombe de crier aux loups, de leur courir sus, de les écarter à coups de crosse épiscopale.

St François de Sales, un grand évêque de jadis, modèle de douceur et de prudence, recommandait même aux simples chrétiens de ne pas ménager les ennemis déclarés des âmes; l'Ecriture Sainte condamne hautement le chien de berger qui n'aboye pas pour la sauvegarde de son troupeau; "Canis nolleus latrare.

Si ce devoir nous incombe, à nous simples fidèles, de plus forte raison incombe-t-il à ceux que Dieu et la Sainte Eglise ont constitués nos pasteurs.

***

J'ai parlé de loups... En flétrissant les tristes gouvernants qui désolent actuellement la pauvre France et qui la déshonorent aux yeux du monde entier, Monseigneur l'Archevêque a voulu spécialement prémunir les bons canadiens contre les mauvais français.

Ces agents de la France maçonnique ne manquent pas, hélas, dans le Canada, embusqués derrière les colonnes de certains journaux dits "libéraux"; sous le couvert d'un anonymat plus ou moins transparent ils s'y livrent volontiers à des accès de "cléricophobie," sous prétexte de venger un "chauvinisme" trop chatouilleux.

Pour ces admirateurs masqués du Bloc Combes, Trouillot, Pelletan, Rabier, Vashier, Moerdes, Vallée et autres vade-chef du Grand Orient de France, défense d'en dire un mot de blâme public, sous peine de froisser leur fibre patriotarde et d'exciter leur ire fraternelle.

Ces gens-là selon moi placent bien mal leur patriotisme, à l'endroit précisément où le coup de pied du mépris public doit les atteindre le plus surement. S'ils étaient de bons français ils seraient les premiers à désavouer hautement la bande dont le F∴ Loubet est le factotum et qui mène leurs Patrie à la mort dans l'égout Ils seraient les premiers à couvrir de leur mépris ces bourreaux barbouilleurs de lois dont parlait André il y a un siècle mais ce sont de mauvais français. La Marianne au bonnet rouge dont ils sont les souteneurs n'a rien de commun avec la République des bonnêtes gens, c'est une République de mauvais lieu Ils le savent parfaitement, et c'est ce qui fait leur audace. Ces missionnaires plus ou moins zélés, plus ou moins payés, plus ou moins habiles de cette Marianne travaillent à gagner nos canadiens pour les conduire à son lupanar.

Il s'agit afin d'y réussir d'infuser aux bons canadiens, la haine de l'Eglise catholique, les préjugés absurdes, les passions odieuses, dont leur Marianne est l'incarnation infame, qu'ils adorent de nouveau comme jadis leurs pères adoraient la Désse Raison, dressée sur les autels de Jésus Christ. Parmi ces protagonistes de la France laïque dont un apostat desormais célèbre est le chef reconnu combien n'en connait on pas en Canada qui sont des rénégats des défroqués aux tristes antécédents, nous apportant leurs mœurs de derrière les fagots, leurs phrases sonores et creuse leurs hypocrysies sourmoises, leurs plumes enguirlandees, leurs sophismes dits "libéraux' et leurs idées dites "modernes (corruptio optimi pessima, disait Tacite) C'est en effet la pire des corruptions que celle,là propagée chez nous par des échappés de séminaires, des évadés du sacerdoce, des évincés de couvent, appuyés avec enthousiasme par les loges. Exportés,par petits paquets sur nos rivages ils ont entrepris de "tripatouiller" Jean-Baptiste. Ils ont commencé par créer chez nous la Ligue de l'enseignement, et autres sous-loges avec soulographies à la clef, mais cela n'a guère réussi, mais ils essayent surtout de cultiver en des bouillons de base pressée des bacteries de l'anticléricalisme avec mission de les inoculer tout doucement dans les veines de la vigoureuse race canadienne avec et l'espoir de créer un jour parmi nous l'état d'âme et l'avachissement qui a doté la France de ce beau régime dont ils sont si fiers.

***

Ces mauvais français du XXè siecle ont ont entrepris de pourrir les bons canadiens, les fils de la vieille France; ils ne seront contents que le jour où ils auront réussi à les maçonnifier. Alors le Canada sera mûr et les bons français et amis n'auront plus qu'à le cueillir.

N'est-ce pas Thiers, le fondateur même de cette République—qui alors... mais depuis !—n'est-ce pas ce petit homme d'Etat qui a dit, " La République en France périra dans le sang ou dans la boue !" Si Dieu permettait au "liberal" M. Thiers de revenir en ce monde que dirait-il de la République qui sévit aujourd'hui sans le pays des Charlemagne, des saint Louis et des Napoléon ? Que dirait-il en voyant le président de cette République, après avoir baisé la pantoufle d'un Combes, courir à Rome pour y insulter bassement le Pape dont la République de 1848 defendait la liberté par les armes ? Que dirait-il en voyant le gouvernement de cette République rompre le Concordat, œuvre de la République de 1801 et du premier Consul Bonaparte ? Que dirait-il en voyant cette République fermer à coups de lois 30,000 écoles libres ouvertes au peuple français par la charité française, expulser du sol français, exproprier du droit commun français des milliers de français coupables de porter un habit religieux et de se vouer à toutes les bonnes œuvres ? Que dirait-il en voyant ces prédicateurs des "droits de l'homme et du citoyen" ces apôtres des immortels principes de 1789 : Liberté, Egalité Fraternité" trois blagues !—se jeter à la curée des biens de ces français, expulser le Christ des Ecoles françaises et des Palais de Justice français, s'apprêter enfin à danser la Carmagnole bras dessus bras dessous avec les communards 1871 et les coryphées de la loque Rouge, au chant de l'Internationale ! Voilà pourtant, bons Canadiens, la République devant laquelle ces jolis messieurs de France vous enjoignent de vous prosterner, devant laquelle ils font la roue avec des airs de dindons en colère.

N'y touchez pas !! En vérité cela ferait mourir de rire si l'on n'avait pas plutôt envie d'en pleurer !... Et de fait cette France là n'est pas à toucher même avec des pincettes... Voilà l'espèce de France à laquelle ils veulent qu'on voue un vrai culte de latrie— et qui n'aura dans l'histoire que des latrines.

***

Ecoutez donc, bons Canadiens, ce que pense, ce que dit, ce qu'écrit au sujet de cette France là, de cette République-là, de cette bande-là, de ce gouvernement-là, un excellent français de France, un ancien capitaine de cuirassier, un des plus éminents académiciens, un des plus eloquents députés, un des plus vrais, des plus fiers, des plus grands patriotes de la vraie France ; le comte de Mun ! Je cite ses "impressions parlementaires" publiées par le Gaulois à propos des révélations récentes faites en plein Parlement sur l'organisation colossale des régimes des suspects et de la délation maçonnique ;—Ecoutez ce que dit de Mun en voyant la vraie France couverte de cet immense crachat vomi par les Iscariotes du "Bloc".

"Tous les jours, dans la salle encore pleine des révélations foudroyantes, le mot retentit terrible et menaçant ; dont ils finiront par mourir. La délation les enveloppe comme la tunique empoisonnée. Quelques-uns, confus de s'en avoir publiquement revêtus, voudraient en secouer l'ignominieuse étreinte. D'autres, plus cyniques ou plus compromis s'exercent à la porter audacieusement Peine perdue ! Tous el le les brûle de sa mortelle flétrissure.

"Sur le pilori où depuis un mois, M. Guyot de Villeneuve rend à son pays l'inestimable service de clouer chaque matin les dénonciateurs, ce ne sont pas, en effet des hommes qui paraissent, c'est un système de gouvernement. L'Empire romain en donna le modèle. C'est là qu'aujourd'hui les maitres du pouvoir vont chercher leurs leçons.

"L'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Gaston Boissier, a écrit en quelques pages saisissantes ce tableau d'histoire. Il faut relire, dans "l'Opposition sous les Césars" le chapitre des délateurs, "sortis de tous les rangs de cette société corrompue", "délateurs timides honteux, d'eux-mêmes," délateurs hardis qui se plaisent à braver l'opinion", "délateurs élégants", "délateurs de basse condition", "soldats et maitre d'école" si nombreux que "ce fut partout, dit Sénèque, une rage d'accuser qui épuisa Rome bien plus qu'une guerre civile".

"On dirait que la page est d'hier. Les voilà tous, sortis de toutes les Loges maçonniques, celui-ci qui se cache en déguison écriture celui-là qui se vante de bien servir la république, magistrats, avocats, professeurs, officiers même, hélas !

PRO ECCLESIA ET PONTIFICE.

(A Suivre)

Un Nouveau pas de la Science

Un inventeur allemand, M. Wenzel, a imaginé une machine à sculpter qui fait grand bruit en Allemagne comme en Angleterre. Cette machine rend toute erreur impossible et s'acquitte en quelques jours de la tâche qui réclamait jusqu'ici des semaines et des mois. Elle ne porte aucune atteinte à l'exécution de l'œuvre artistique même ; elle ne supplée pas au ciseau du sculpteur, mais elle lui fournit un marbre plus parfait que tout ce que le practicien le plus habile pouvait lui donner.

L'empereur d'Allemagne, qui est un sculpteur de quelque talent, a essayé la machine Wenzel avec un plein succès. Elle va faire sans doute son apparition en Amérique.